

Annexe D

La faible prise en compte du développement durable dans les CSLP

Audrey AKNIN

Géraldine FROGER

Vincent GÉRONIMI

Philippe MÉRAL

Patrick SCHEMBRI

Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) (Banque mondiale, 2000 a et 2000 b) représentent un point de passage obligé pour les pays éligibles à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE). Les difficultés rencontrées par les pays dans la rédaction d'un CSLP complet ont conduit à assouplir le mécanisme de déblocage des fonds par création d'une phase intermédiaire, sous la forme de CSLP-I. Effectivement, dans sa forme complète, un CSLP doit : (1) reposer sur une approche participative ; (2) proposer des objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté, avec un cadrage macro-économique à trois ans, mais aussi à plus long terme.

L'apparition du thème du développement durable dans les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté reste marginale (cf. tableau 1). Sur neuf documents intérimaires ou complets analysés, quatre ne renvoient à aucun moment à la notion de développement durable. Pour les autres pays, les références au développement durable apparaissent à travers les secteurs agricoles, de l'eau, des forêts. De ce point de vue, seule la Tanzanie dans son document intérimaire

élabore des éléments précis et datés de mise en place d'une stratégie de développement durable... curieusement absents du document complet.

Ces résultats illustrent la difficile appropriation du thème du développement durable dans des documents de politique économique à moyen et long terme. Sa traduction sous forme de mesures concrètes dans un programme général soulève des difficultés considérables. La prégnance des préoccupations financières de court terme participe évidemment à cet état de fait, au détriment de la prise en compte des dynamiques de long terme.

Tableau 1.

Occurrences du développement durable dans les 9 CSLP et CSLP-I.

CSLP-I Cameroun :	8 ^e et dernier objectif international rappelé par le Cameroun. Deux occurrences avec le thème forêt.
CSLP-I Ghana :	2 ^e des 5 objectifs attribués à la stratégie de développement et de croissance agricole accélérée. Schéma de pilotage sur la collaboration communautaire dans la gestion des ressources. Associé à la bonne gouvernance et à la démocratie participative. Gestion de l'eau, des forêts, de la pêche.
CSLP-I Kenya :	eau, électrification, « Public Safety, law and order ».
CSLP-I Sénégal :	aucune occurrence.
CSLP-I Tanzanie :	<i>National Conservation Strategy for Sustainable Development (1996)</i> . Plan d'action et stratégie de conservation de la biodiversité. Adoption d'un plan national de lutte contre la diversification, proposition pour un cadre législatif sur l'environnement.
CSLP Burkina-Faso :	aucune occurrence.
CSLP Mauritanie :	secteur de la pêche, secteur de l'eau.
CSLP Tanzanie :	aucune occurrence.
CSLP Côte d'Ivoire :	aucune occurrence.